

AccordAge

MATAS de Lavaux

Présentation

AccordAge est un MATAS, un Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité. Il est destiné à des élèves de 6 à 12 ans d'une école publique de la région du Lavaux qui présentent un risque de décrochage scolaire.

Module d'Activités: AccordAge accueille des élèves confrontés à des difficultés scolaires, comportementales et/ou sociales. Un enseignant et un éducateur proposent des activités d'apprentissage diversifiées qui leur permettent de reprendre confiance et de développer de nouvelles ressources, dans le but de poursuivre harmonieusement leur scolarité.

Temporaires: Les élèves sont maintenus partiellement dans leur école. Ils sont accueillis à AccordAge au maximum trois jours par semaine, pour une période de trois mois, renouvelable une fois.

Alternatives à la Scolarité: Une approche différente et personnalisée tente de mettre en évidence les potentialités de chaque élève afin de l'encourager dans son processus d'apprentissage.

Admission

La demande d'admission est faite par un établissement scolaire à la Direction du MATAS. Elle est concrétisée par l'équipe d'AccordAge en partenariat avec les enseignants et les parents. Le projet pour l'élève est élaboré lors d'un entretien d'admission réunissant les personnes concernées.

Etablissements scolaires:
Cully et environs, Lutry, Oron-Palézieux,
Puidoux-Chexbres, Pully-Paudex-Belmont,
Savigny-Forel

Contact

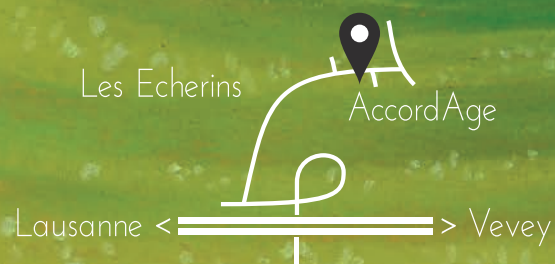
AccordAge
Ancien Collège des Echerins
Route de la Claire-aux-Moines
1090 La Croix-sur-Lutry

tél 021 791 51 44
mail accordage.matas@serix.ch
site www.accordage-matas.ch

Coopération

Le bon déroulement de la prise en charge se construit sur la base d'un engagement contractualisé. Il implique une coopération entre les différents partenaires: les enseignants, les parents et leur enfant, l'équipe du MATAS.

Plan d'accès



- Autoroute A1 - sortie Lutry/Belmont
- Suivre Belmont, puis Les Echerins

Direction

Le MATAS AccordAge dépend du Département de la Formation de la Jeunesse et de la Culture. Il est dirigé conjointement par le directeur de l'Établissement primaire et secondaire de Lutry -représentant la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire)- et par le directeur de la Fondation de Serix.